FORMATION EN DANSE ART THERAPIE 2026-2027

FACILITATEUR EN DANSE DE PLEIN POTENTIEL®

CURSUS A DISTANCE WEEK-END SEPTEMBRE 2026
CURSUS LYON IMMERSION SEPTEMBRE 2026 ou JANVIER 2027
CURSUS TOULON-SIX FOURS FEVRIER 2027 ou MARS 2027
CURSUS PARIS-ÎLE DE France MAI 2027 ou SEPTEMBRE 2027

Se déployer par le Mouvement !

La Formation en Danse Art Thérapie - Danse de Plein Potentiel ® est basée sur l'acquisition des savoir-être et des savoir-faire nécessaires pour : Transmettre une pédagogie du *Mouvement-Dansé* libre et du *Corps-Fluide* - Accompagner les personnes dans une relation d'Alliance - Faciliter l'accueil émotionnel - Permettre l'Expression Créative, Poétique et Artistique de soi - Transmettre la pratique de la Danse de Plein Potentiel ® -Intégrer la posture de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel ® tout en déployant sa propre créativité.

LA DANSE DE PLEIN POTENTIEL®

La Danse de Plein Potentiel® est une voie de la Danse-Art-Thérapie simple, puissante, concrète, opérante au quotidien, qui invite à la connaissance de soi par le mouvement. Elle facilite le rappel et la réintégration de nos capacités humaines innées : Mouvement, Sensations, Sentiments et Emotions, Créativité et Liberté de choix. La Danse de Plein Potentiel®, par la danse libre, permet la pleine expression corporelle, émotionnelle et créative de soi. C'est une approche unifiante, basée sur ce que chaque danseur a d'indivisible : corps, émotion, esprit, liberté de choix. L'énergie unique de chaque danseur peut s'exprimer pleinement. Le Facilitateur transmet aux personnes et aux groupes les clés d'une pratique quotidienne et autonome de la Danse de Plein Potentiel®. Le Facilitateur s'appuie dans sa pratique sur la Charte Ethique de la Danse de Plein Potentiel®.

La formation s'adresse à toute personne désireuse d'intégrer la posture de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® pour conduire des séances en individuel ou en groupe auprès de différents publics : Danseurs, Artistes, Professionnels des arts et du spectacle, Milieu associatif, Milieu institutionnel, Education, Enfance, Handicap, Santé, Sport, Organisations de travail, Public diversifié d'adultes ou d'enfants, EHPAD. La Danse de Plein Potentiel® est certifiée par le Conseil International de la Danse, le CID/ UNESCO. La formation peut également être suivie dans un but personnel comme une voie de connaissance de soi par le mouvement.

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

PROGRAMME COMMUN A TOUS LES CURSUS

MODULE 1 : DANSE-RYTHME-MOUVEMENT

Être capable de mettre en rythme et en mouvement dansé pour favoriser l'écoute et la connaissance de soi –Réintégrer et rappeler dans la danse les qualités du *Corps-Fluide* : 48h 6j

Séquence 1 : Être capable d'initier la danse libre et l'émergence du *Mouvement-Dansé* -Susciter l'Engagement des danseurs. Inviter à ressentir pleinement.

Séquence 2 : Être capable d'utiliser la musique et les rythmes pour libérer et faire évoluer le mouvement – L'univers vibratoire – La résonance intime.

Séquence 3 : Être capable de susciter l'émotion et l'expression dansée de soi par le choix des musiques – Puissance de l'accueil corporel, émotionnel et mental- Pouvoir différencier les notions suivantes : l'accueil, l'acceptation, la libération et la catharsis pour situer l'accompagnement dans la puissance de l'accueil véritable.

MODULE 2 : EXPRESSION CREATIVE ET ARTISTIQUE de SOI

Être capable de mobiliser la créativité au service de l'expression Poétique et Artistique de soi - Être capable de proposer un cadre au service du déploiement corporel, émotionnel et créatif des danseurs : 48h 6j

Séquence 1 : Susciter la créativité au service de l'Expression Poétique et Artistique de Soi. - Pulsion et acte créateur. Être en capacité de proposer un espace de création - L'art brut et l'art thérapie. Choix vibratoire et liberté de ressentir, de percevoir, de créer.

Séquence 2 : Initier, coconstruire et faire évoluer un cadre au service de l'Alliance Phénoménologique Existentielle- La puissance de l'intention- Expression créative et artistique par l'écrit. Exploration des dimensions Archétypales dans la danse.

Séquence 3 : Approfondir l'expression. Savoir trouver la liberté dans la limite. Cadre et limites d'intervention. Savoir contenir, réguler, sécuriser pour favoriser l'*Amplitude de soi*. Expression artistique et créative par le Slam de poésie.

MODULE 3 : EMERGENCE-FACILITATION

Être capable par la mobilisation de l'intention de susciter le désir et l'engagement des danseurs - Être capable d'initier une écoute véritable centrée sur la personne - Être capable de transmettre la Danse de Plein Potentiel® comme une pratique de la danse libre au service d'un déploiement corporel, émotionnel et créatif au quotidien. Disposer de repères en psychothérapie pour pouvoir intervenir en complémentarité avec les équipes soignantes dans le cadre institutionnel : 48h 6j

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

Séquence1 : Posture de Facilitateur – Différencier facilitation et thérapie - Pouvoir intervenir dans une posture Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® basée sur la complémentarité et la non-substitution avec les professionnels de santé - Développer une culture du Feed-back au service du déploiement des danseurs.
Séquence 2 : Ecoute et approche centrée sur la personne.
Séquence 3 : Processus de Facilitation en Danse de Plein Potentiel® - Les 7 R ® de la Danse de Plein Potentiel® - Phénoménologie.

MODULE 4 : CERTIFICATION - LEGITIMITE - AMPLITUDE et AXES DE DEPLOIEMENT
Validation du parcours : Être et se sentir légitime - Démontrer sa capacité à animer une session de Danse de Plein Potentiel®. Démontrer sa capacité à mobiliser une posture de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® au service du déploiement des danseurs. 32h 4J
Séquence 1 : Animer une pratique - Auto-évaluation écrite - Restitution au stagiaire du bilan de ses apprentissages : Points d'appuis et axes d'évolution
Séquence 2 : Amplitude et axes de déploiement

DUREE :
300 H : 176 heures présentielles
- 60 heures de stage de mise en pratique - 64 Heures de travail de recherche : sur les types de musiques et sur
PRIX : LYON TOTALITE 4 MODULES 2600€ nets Inscription en liberté par Module
MODULE 1 700€ - MODULE 2 700€ - MODULE 3 700€ -, MODULE 4 500€ .
PRIX : VISIO_CONFERENCE TOTALITE 4 MODULES 2200€ nets Inscription en liberté par Module MODULE 1 600€ - MODULE 2 600€ - MODULE 3 600€ -, MODULE 4 400€ .
PRIX : PARIS TOTALITE 4 MODULES 2800€ nets Inscription en liberté par Module
MODULE 1 750€ - MODULE 2 750€ - MODULE 3 750€ -, MODULE 4 550€ .

VALIDATION – CERTIFICATION :

1. **Délivrance d'une Attestation de formation de 300 heures en Danse Art Thérapie permettant la pratique dans différents contextes (professionnel, associatif, personnel)**
2. **Certification privée de FACILITATEUR en DANSE de PLEIN POTENTIEL®.**
3. **Certification par le Conseil International de Danse CID/UNESCO pour les stagiaires ayant validé la certification de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® et adhérant au CID Unesco www.french.cid-portal.org**

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

CURSUS A DISTANCE WEEK-END
SEPTEMBRE 2026

HORAIRES : 13H à 19H -Horaires adaptés à la Francophonie

Week-end samedi- dimanche – replay de chaque journée.

MODULE 1 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT : sous réserve de places disponibles

Séquence 1– 12-13 septembre 2026

Séquence 2 – 26-27 septembre

Séquence 3 – 10-11 octobre

MODULE 2 EXPRESSION CREATIVE ET ARTISTIQUE DE SOI

Séquence 1 – 24-25 octobre 2026

Séquence 2 – 21-22 novembre

Séquence 2 – 12-23 décembre

MODULE 3 : EMERGENCE -FACILITATION

Séquence 1 – 9-10 janvier 2027

Séquence 2 – 6-7 février

Séquence 3 – 13-14 mars

MODULE 4 : CERTIFICATION - LEGITIMITE - AMPLITUDE et AXES DE DEPLOIEMENT

Séquence 1 – 10-11 avril 2027

Séquence 2 – 24-25 avril

2200€ nets Inscription en liberté Module après Module. Chaque Module est réglé sur La plateforme Hello Asso en 1x ou 3x. MOD1 600€-MOD2 600€- MOD3 600€-MOD4 400€.

La présence des stagiaires en visio-conférence ZOOM est requise pendant les dates et heures de formation. Ce n'est pas une formation en ligne.

Modalités Visio-conférence ZOOM, Playlist adressées par Wetransfer, Replay de chaque journée – 2H de Supervision collective par Zoom avec replay entre chaque Module à 20H30

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

CURSUS LYON
SEPTEMBRE 2026 ou JANVIER 2027

HORAIRES : 9H - 18H

MODULE 1 SEPTEMBRE 2026 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT :

29 septembre au 4 octobre 2026 – 6J

Ou **MODULE 1 JANVIER 2027 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT** : sous réserve de places disponibles

12 au 17 janvier 2027 – 6J

MODULE 2 EXPRESSION CREATIVE ET ARTISTIQUE DE SOI :

26 au 31 janvier 2027 -6J

MODULE 3 : EMERGENCE-FACILITATION :

27 avril au 2 mai 2027 – 6J

MODULE 4 : CERTIFICATION - LEGITIMITE - AMPLITUDE et AXES DE DEPLOIEMENT :

17 au 20 juin 2027 – 4 j

2600€ nets Inscription en liberté Module après Module. Chaque Module est réglé sur La plateforme Hello Asso en 1x ou 3x. MOD1 700€- MOD2 700€- MOD3 700€- MOD4 500€.

Modalités LA BOCA 15 rue Louis Adam Villeurbanne METRO République

2H de Supervision collective par Zoom avec replay entre chaque MODULE à 20H30

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

CURSUS TOULON – SIX FOURS
FEVRIER 2027 ou MARS 2027

HORAIRES : 9H - 18H

MODULE 1 FEVRIER 2027 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT :

9 au 14 février – 6J

Ou **MODULE 1 MARS 2027 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT** : sous réserve de places disponibles

23 ou 28 mars 2027 – 6J

MODULE 2 EXPRESSION CREATIVE ET ARTISTIQUE DE SOI :

13 au 18 avril 2027 -6J

MODULE 3 : EMERGENCE-FACILITATION :

8 au 13 juin 2027 – 6J

MODULE 4 : CERTIFICATION - LEGITIMITE - AMPLITUDE et AXES DE DEPLOIEMENT :

26 au 29 août 2027 – 4 j

2200€ nets Inscription en liberté Module après Module. Chaque Module est réglé sur La plateforme Hello Asso en 1x ou 3x. MOD1 600€- MOD2 600€- MOD3 600€- MOD4 600€.

Modalités LA BOCA 15 rue Louis Adam Villeurbanne METRO République

2H de Supervision collective par Zoom avec replay entre chaque MODULE à 20H30

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

CURSUS PARIS -ÎLE DE FRANCE
MAI 2027 ou SEPTEMBRE 2027

HORAIRES : 9H - 18H

MODULE 1 MAI 2027 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT :

25 au 30 mai 2027 – 6J

Ou **MODULE 1 SEPTEMBRE 2027 DANSE-RYTHME- MOUVEMENT** : sous réserve de places disponibles

14 au 19 septembre 2027 – 6J

MODULE 2 EXPRESSION CREATIVE ET ARTISTIQUE DE SOI :

19 au 24 octobre 2027 -6J

MODULE 3 : EMERGENCE-FACILITATION :

16 au 21 novembre 2027 – 6J

MODULE 4 : CERTIFICATION - LEGITIMITE - AMPLITUDE et AXES DE DEPLOIEMENT :

16 au 19 décembre 2027 – 4 j

2800€ nets Inscription en liberté Module après Module. Chaque Module est réglé sur La plateforme Hello Asso en 1x ou 3x. MOD1 750€- MOD2 750€- MOD3 750€- MOD4 550€.

Modalités DOMAINE DE CHENOU – 77570 Chenou 1H15 de Paris en voiture par l'A6 ou l'A77 - 1H15 par TER Paris Gare de Lyon

2H de Supervision collective par Zoom avec replay entre chaque MODULE à 20H30

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

FORMATRICES :

Anne-Marie TRIOLLE Danse Art Thérapeute, Sophrologue, Coach ; Intervenante bénévole pour la FDLM
Autrice du livre de référence sur la Danse de Plein Potentiel® « JE DANSE ET LE MONDE TOURNE ».
Elle a créé la Danse de Plein Potentiel® puis la Transdanse® comme de nouvelles voies de connaissance de soi, simples, concrètes et opérantes au quotidien. Elle porte son regard sur le potentiel de transformation de chacun. Pour elle, chaque être humain est souverain, porteur de vérité. Anne-Marie accompagne et forme des personnes et des groupes depuis 25 ans.

Marie-Josée Fillot Professeure de danse et de Pilates, Sophrologue, présidente de la FDLM

PEDAGOGIE :

La formation est dispensée de façon à favoriser une pédagogie active. Alternances d'apports théoriques, de mises en situations et de pratiques : Danse-Création-Centrage-Expression.

Mise en œuvre pratique 60H : Animer des séances collectives ou individuelles auprès d'un public de volontaires ou en institutions, associations ou organisations, pratique personnelle. Travail personnel 64H : Exercices pratiques d'intégration. Travail de lecture de la bibliographie conseillée et travail d'approfondissement en lien avec les thématiques abordées pendant les cours. Travail de recherche sur les types de musiques et sur toutes formes et sources d'inspirations des danses existantes.

CHAMPS DE REFERENCE :

Phénoménologie, Phénoménologie existentielle, Ecoute centrée sur la personne.

Danse de Plein Potentiel®, Danse libre, *Corps-Fluide* et *Mouvement-Dansé*, Inspirations des différentes danses du monde, Danse et Archétypes.

Art brut, Expression Poétique de Soi, Conte, Slam de poésie, Autolouange, Chant a cappella, Archétypes.

Supports pédagogiques : Polycopiés

Les séquences de formation sont organisées sur l'alternance de supervision, de séances de Danse de Plein Potentiel®, de temps de créativité, de théorie et d'expérimentation, de mise en commun, de Feed-back et de Debriefing, d'entraînements à l'animation de pratique.

INSCRIPTION :

Vous pouvez suivre le parcours en Danse de Plein Potentiel® dans un but professionnel en suivant les 3 MODULES FONDAMENTAUX et en Validant le MODULE 4 ou le suivre pour votre bénéfice personnel en suivant seulement les 3MODULES FONDAMENTAUX MOD 1 MOD 2 et MOD 3. **En Validant votre inscription sur la plateforme associative HelloAsso vous acceptez sans réserve d'adhérer aux conditions d'engagement et vous vous engagez à adhérer et à respecter la Charte Ethique de la Danse de Plein Potentiel ® à l'usage des Facilitateurs incluses dans ce programme pages 7 à 10.**

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

CONDITIONS D'ENGAGEMENT1/3

1 DECLARATION D'APTITUDE : En validant mon règlement, je reconnais avoir les capacités physiques et psychiques nécessaires pour suivre la formation en Danse Art Thérapie (DAT). Je m'engage à tenir informée l'équipe pédagogique de toute limitations physiques ou psychiques ou antécédents qui me concerneraient.

2 DECLARATION D'ENGAGEMENT PERSONNEL : Je comprends que le processus de formation prendra la valeur et l'impact que je lui conférerai par l'authenticité de mon engagement personnel. Ce processus est un processus pédagogique en danse, il n'est pas une thérapie.

3 ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE : Je m'engage à tenir confidentielles les informations personnelles échangées lors des séquences de formation et lors des mises en œuvre pratique de la Danse de Plein Potentiel® en groupe ou en individuel. Je m'engage formellement à ne pas partager les supports de cours ou les enregistrements vidéos et replay qui sont réservés à l'usage exclusif des stagiaires.

4 MISE EN ŒUVRE DES STAGES : Aucune mise en œuvre pratique ne débutera avant la fin et la validation du Module 1. En cas d'abandon du cursus de formation en cours je m'engage à mettre fin à mes mises œuvres pratiques auprès d'un public ou d'une institution.

5 DECLARATION D'ENGAGEMENT A SUIVRE LES PRECONISATIONS DE SUPERVISION : Je m'engage à suivre, au service de mon apprentissage, les préconisations de l'équipe pédagogique pour la mise en œuvre pratique de la Danse Art Thérapie - DAT à titre personnel et vis à vis des personnes et des groupes de personnes accompagnés pendant la durée de la formation. Je m'engage à communiquer à l'équipe pédagogique les difficultés rencontrées lors des mises en œuvre pratique en groupe et en suivi individuel, et ce dans le double intérêt des personnes accompagnées et de mon apprentissage de la DAT.

6 DECLARATION D'ENGAGEMENT A VALIDER ET RESPECTER LA CHARTES ETHIQUE DE LA DANSE ART DE PLEIN POTENTIEL®. J'adhère et m'engage sans réserve à la Charte Ethique jointe au document.

7 Faire Danser Le Monde-FDLM ***Association à but non lucratif Loi du1er juillet 1901***
L'association a pour objet la pratique personnelle ou professionnelle de la danse. L'association FDLM souhaite favoriser au moyen de la danse, l'expression corporelle, émotionnelle et artistique des personnes et souhaite ainsi contribuer à leur autonomisation. L'association FDLM se réserve le droit de modifier les lieux et les dates de ses activités et de ses formations, dans ce cas les participants seront informés 15 jours à l'avance. En fonction des directives sanitaires et sociales l'association FDLM se réserve le droit dispenser les formations en visio-conférence avec aménagements des horaires et des modalités de formation. Les activités sont réservées exclusivement aux membres adhérents.

8 REGLEMENT : Tout module ou tout cursus de formation engagé est dû dans son intégralité. Aucun remboursement, ni report sur un autre cursus ne pourra être réclamé, la totalité de la somme sera due. Aucun remboursement ne pourra intervenir pour les réglements en 3 fois sur le module engagé. Aucun remboursement de pourra intervenir pour les réglements en 12 fois sur la totalité de la formation. En cas d'exclusion pour non-respect du cadre de formation et des conditions d'engagement aucun remboursement total ou partiel n'interviendra. **Le stagiaire s'engage à régler la totalité du module ou du cursus de formation après avoir validé son inscription et ce indépendamment de son choix de poursuivre ou d'arrêter la formation.**

9 ATTESTATIONS et CERTIFICATIONS : Aucune attestation de formation ni de présence ne sera délivrée pour les suivis des MODULES 1 2 ou 3. Seules les attestations de Validation de la Formation en Danse Art Thérapie seront délivrées à la fin du MODULE 4 : Attestation de formation en Danse Art Thérapie de 300h - Certification Titre privé de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® : avoir démontré les compétences nécessaires pour valider le processus de certification - Aucune attestation ne sera remise avant le règlement de l'intégralité de la formation- **Certification du Conseil International de la Danse** délivrée directement par le CID dans la double condition suivante : 1 valider la certification en Danse de Plein Potentiel ® 2 avoir réglé sa cotisation d'adhésion pour l'année en cours au CID.

1 OUI : Je déclare être apte
2 OUI : Je comprends l'impact et la portée qu'a mon engagement personnel dans le processus pédagogique
3 OUI : Je m'engage à la confidentialité et à ne partager aucun documents polycopié ou support vidéo de formation
4 OUI : Dans le cadre de la formation, je m'interdis toute mise en œuvre pratique avec des personnes ou des groupes avant la fin et la validation du MODULE 1 et je m'engage à mettre fin aux mises en oeuvre de la pratique auprès d'un public ou d'une institution en cas d'arrêt du cursus de formation.
5 OUI : Je m'engage à suivre les préconisations de supervision
6 OUI : J'adhère à la charte éthique de La DANSE DE PLEIN POTENTIEL® et m'engage à la respecter sans réserve.
7 OUI : J'adhère à l'association FDLM et règle ma cotisation de membre pour l'année civile en cours
8 OUI : J'ai pris connaissance des conditions de règlement, les accepte sans réserve et m'engage à régler les sommes dues
9 OUI : J'ai pris connaissance des modalités de validation et certification et les accepte sans réserve.
En validant mon inscription par mon règlement par CB via la plateforme HELLO ASSO je déclare accepter l'ensemble des conditions d'engagement sans réserve.

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

ADMINISTRATIF - SUPERVISION - COTISATION ANNUELLE 2/3

1 CHOIX L'ASSOCIATION FDLM POUR UN ADMINISTRATIF LEGER ET UNE DISPONIBILITE MAXIMALE POUR L'ENSEIGNEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT :
Notre association fonctionne sur la base du bénévolat et du volontariat avec des budgets limités de façon à proposer des prestations à un coût facilitant pour ses membres adhérents. Nous vous remercions pour votre soutient à rendre l'administratif le plus léger possible en lisant attentivement les points suivants et en vous engageant à les respecter de façon à ce que notre énergie aille majoritairement vers votre parcours de formation ou stage ce qui est notre souhait et le but de notre association.

2 SUPERVISION - QUESTIONS PEDAGOGIQUES :
Une supervision de groupe intervient en début de chaque séquence de formation. Merci de réserver vos questions et de les poser à ce moment-là. Si toutefois une question importante survenait entre deux séquences de formation merci d'adresser votre question à Anne-Marie TRIOLLE. Aucun rendez-vous fixe de supervision n'est donné.
am.triolle@formation-danse-art-therapie.com Anne-Marie TRIOLLE 06 84 61 15 25
Merci de privilégier un contact par mail ou par téléphone et en aucun cas par SMS ou Whatsapp.

3 INSCRIPTION et REGLEMENT SUR HELLO ASSO :
Dans un esprit de facilitation nous vous proposons la possibilité d'un règlement sur HelloAsso en plusieurs mensualités. **Une fois votre règlement validé les échéances se déclenchent automatiquement aux dates prévues sans que cela nécessite une nouvelle action de votre part. Vous vous engagez à honorer le règlement de toutes vos échéances et à veiller à l'approvisionnement de votre compte ainsi qu'à l'actualisation de vos coordonnées en cas de renouvellement de votre CB.**

4 ATTESTATIONS :
Les différentes attestations seront envoyées par mail en version pdf après le suivi, la validation du MODULE 4 et règlement de la formation dans sa totalité. Les attestations de formations sont fournies uniquement pour le suivi de la totalité des 4 modules. Aucune attestation ne sera remise si la formation n'est pas réglée en totalité.
Veillez à télécharger vos attestations de paiement lors de votre inscription via Hello Asso.

5 ENVOIS DEMATERIALISES :
Notre association, dans l'intention d'un respect de l'environnement d'une part et d'un administratif allégé d'autre part, a fait le choix de la dématérialisation des documents. Cela concerne :
• L'envoi des cours par mail en pdf
• L'envoi des attestations de fin de formation par mail en pdf après le MODULE 4
• L'envoi des factures par mail en pdf à votre demande

6 **ADHESION et COTISATIONS ANNUELLES à l'association FDLM par année civile :**
L'ensemble des activités de l'association Faire Danser Le Monde - FDLM est proposée exclusivement aux Membres Adhérents**. Vous devez donc lors de votre inscription régler votre adhésion pour l'année en cours sur HelloAsso et en cas de chevauchement d'une formation sur l'année suivante, régler votre adhésion pour l'année civile suivante en janvier.** Cela est impératif pour des questions d'assurance et pour servir les buts de notre association.
Ex : pour une formation se déroulant sur 2026 et 2027 chaque stagiaire doit régler la cotisation de 20256et celle de 2027.

1 OUI : Je soutiens le choix d'un administratif léger et m'engage à y contribuer
2 OUI : Je m'engage à adresser les questions de supervision à la responsable pédagogique par mail ou par téléphone.
3 OUI : Je m'engage à honorer mes échéances de Règlement par CB sur HelloAsso en veillant à l'approvisionnement de mon compte et en actualisant si nécessaires mes coordonnées de Carte Bancaire.
4 OUI : Je comprends que les attestations de formation sont adressées après la validation et le règlement de la totalité de la formation.
5 OUI : Je comprends et approuve que les cours, documents de formation et attestations sont en adressées en envois dématérialisés.
6 OUI : J'adhère à l'association FDLM et règle ma cotisation de membre pour l'année civile en cours.
En validant mon inscription par mon règlement par CB via la plateforme HELLO ASSO je déclare accepter l'ensemble des conditions administratives et de supervision sans réserve.

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

CHARTE ETHIQUE DANSE DE PLEIN POTENTIEL ® 3/3

Se connaître et se déployer par le mouvement

Article1- Définition

La Danse de Plein Potentiel® facilite la mise en mouvement du corps, des émotions et de la créativité. La Danse de Plein Potentiel® est une voie de la Danse Art Thérapie qui invite à la connaissance de soi par le mouvement dansé et qui permet la transmission d'une pratique de la danse en autonomie. L'invitation au mouvement libre et spontané permet l'écoute corporelle, l'écoute émotionnelle, la créativité, elle favorise la pleine expression créative et artistique de soi. Le processus en Danse de Plein Potentiel® permet le déploiement de la personne dans ses dimensions corporelles, émotionnelles et créatives. Le mental, les codes habituels de la danse et les représentations de soi sont mis de côté pour favoriser chez chacun l'expression singulière de la vie.

Les séances de Danse de Plein Potentiel® s'adressent à toute personne désireuse de se connaître par le mouvement et par la danse quel que soit l'âge ou la condition physique. La pratique de la Danse de Plein Potentiel® libère notre façon spontanée, naturelle et créative d'être au monde.

La Danse de Plein Potentiel® s'appuie sur la danse libre, l'expression artistique dansée libre, la présence corporelle, sur l'accueil émotionnel et sur le cadre d'Alliance issu de la phénoménologie existentielle.

Elle a été créée en 2018 par Anne-Marie Triolle Danse Art Thérapeute, Sophrologue et Coach. La Danse de Plein Potentiel® est certifiée par le Conseil International de la Danse, le CID Unesco depuis le 14 avril 2019.

Article 2-Cadre d'Alliance au service du plein potentiel expressif

Le cadre d'Alliance en Danse de Plein Potentiel® qu'initie le Facilitateur et dont il est le garant, s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- Inclure et valoriser les particularités de chacun.
- S'appuyer sur le non jugement et sur l'absence de comparaisons et de conseils
- Encourager chacun à exprimer son propre mouvement dansé et lui réserver un accueil sans jugement pour ses ressentis
- L'engagement à la confidentialité
- La pédagogie du mouvement dansé libre

Article 3-Le positionnement éthique du Facilitateur en Danse de Plein Potentiel®

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® a suivi la formation en Danse de Plein Potentiel® et a obtenu la certification privée en Danse de Plein Potentiel®.

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® n'est pas un thérapeute, il ne se place pas en soignant, il ne prétend rien guérir. A partir de l'engagement personnel du ou des participants c'est le processus créatif en Danse de Plein Potentiel® qui est opérant et transformateur. Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® intervient en complémentarité, en lien et en non-substitution des professionnels de santé.

Il facilite le déploiement de la personne vers son potentiel de mouvement ainsi que vers son potentiel d'expression émotionnelle, artistique et créative.

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026

Le Facilitateur formé à la Danse de Plein Potentiel® transmet aux danseurs une pratique de la Danse de Plein Potentiel® en autonomie.

- Il initie une mise en mouvement du corps et des émotions par la musique, par le rythme et par la danse libre
- Il crée un cadre d'Alliance au service du déploiement et de l'autonomisation de la personne et des groupes
- Il favorise l'émergence des ressources en s'appuyant sur le champ de la phénoménologie existentielle et sur la mobilisation de l'intention.
- Il permet l'expression de l'élan créatif issu de la danse libre au moyen de différents médiums : dessin, peinture, modelage, Land-art, Slam, Auto-louange, chant…
- Il respecte le rythme de chaque participant
- Il ne force ni ne provoque rien, il permet et accompagne le contact avec les mouvements dansés, les ressentis corporels et les émotions que vivent les danseurs.
- Il transmet aux participants les clés d'une pratique de la danse en autonomie pour se relier à soi au quotidien

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® s'engage à suivre un processus continu de déploiement de ses compétences s'appuyant sur :

- la pratique quotidienne de la Danse de Plein Potentiel®
- la formation continue
- la supervision et l'intervision

Article 4-L'engagement du danseur

La personne accompagnée (le danseur ou la danseuse) est animée par l'envie de se connaître, par celle d'être honnête avec elle-même. Elle est animée par le désir de permettre le déploiement du mouvement au niveau corporel, émotionnel et créatif, afin d'aller vers un plus grand potentiel d'expression de soi. Elle s'engage dans une relation d'authenticité avec le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel®. Elle est cocréatrice du cadre d'Alliance. Elle est consciente que son déploiement sera en corrélation directe avec ce qu'elle est prête à apporter (mouvements, ressentis corporels, sentiments, émotions, création). Elle comprend en parcourant le processus en Danse de Plein Potentiel® à son rythme qu'elle est créatrice de son propre déploiement. Elle s'engage pleinement envers elle-même.

Article 5-Droits réservés

La Danse de Plein Potentiel ® DPP® est une marque déposée à l'INPI. Les contenus théoriques, le programme de formation et la charte éthique font l'objet de copyright ©. Seules les personnes ayant suivis la formation de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel et ayant obtenue leur certification sont autorisées à utiliser les termes **Danse de Plein Potentiel ® et Facilitateur en Danse de Plein Potentiel ®** et peuvent utiliser les logos dans leur communication pour leur pratique de la Danse de Plein Potentiel ® en groupe en individuel et en institution.

La formation en Danse de plein Potentiel est exclusivement dispensée par Anne-Marie Triolle et par les formateurs qu'elle aura formé et désigné.

Les noms de domaines comportant les mentions www danse-de-plein-potentiel sont réservés à Anne-Marie Triolle en .com et .fr et tout autre extension existante. Les personnes ayant suivi une formation en Danse de plein Potentiel ® s'interdisent l'utilisation des noms de domaines comportant les mentions danse-art- danse-plein-potentiel, dansedepleinpotentiel, quelques soit leur formulation et leur extension et s'interdisent également de nommer totalement ou d'inclure **danse de plein potentiel** sur leur titre de site ou page ou groupe de réseaux sociaux.

FAIRE DANSER LE MONDE - FDLM Association loi de 1901
54 chemin de la Capelanne 83140 Six-Fours
- 06 84 61 15 25 – www.formation-danse-art-therapie.com
© Copyright 2026